

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 8 (1923)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messager Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen).

Paraissant chaque mois. — (Abonnements : 1 fr. 50 par an.)

Rédaction et Administration (adresses, etc.) : A. MOUNOUD, pasteur, Palézieux.

La baisse du franc suisse

Il est deux questions qui ont préoccupé vivement, au cours du mois de juillet dernier, non seulement les cercles de la haute finance, mais aussi ceux de l'industrie et du commerce, la baisse du franc suisse et sa conséquence toute naturelle la hausse du prix de l'argent soit le relèvement des taux. Ces problèmes ont été discutés largement dans le public et tout spécialement pour le premier, il a été émis des appréciations si erronées qui ne peuvent s'expliquer que par une ignorance complète. En matière économique comme en toute autre, il est nécessaire de faire appel au bon sens, d'apprécier les faits et d'en tirer les conséquences logiques. Les théories fantaisistes qui rencontrent si facilement l'approbation des badauds, éblouis par les déclamations pompeuses de leurs inventeurs, peuvent avoir des conséquences autrement plus graves qu'on ne le croit communément, et il nous serait facile d'en apporter la preuve. Il est donc nécessaire d'éclairer le public sur ces questions et de vulgariser les principes d'une saine politique financière ignorés aussi bien par le fanatisme du collectivisme que par l'égoïsme du capitalisme.

Il est surprenant que le franc suisse dont la valeur dépassait il y a plus d'une année celle de toutes les devises étrangères et l'emportait même sur le dollar, se soit mis à descendre, d'abord lentement, puis de plus en plus rapidement de façon à arriver à être dépassé de beaucoup par les valeurs anglaises et américaines.

Allions-nous emboîter le pas derrière les pays à change déprécié et assister à l'avilissement de toutes nos valeurs ? Bien insensés auront été ceux qui, sous prétexte que tout commerce d'exportation nous était depuis quelques années

interdit avec d'anciens clients, grands amateurs par exemple des produits de notre élevage, s'en seraient réjouis. Que nous servirait-il de vendre une vache quelques millions de francs si notre monnaie en venait à ne valoir guère plus que le mark allemand ! Les relations commerciales ne reprendront avec les pays au change avili que lorsque, financièrement et économiquement, ces pays auront retrouvé leur puissance d'achat par la stabilisation de leur monnaie. Il ne s'agit pas de nous abaisser à leur niveau — mais qu'ils s'élèvent au nôtre.

Très heureusement, nous avons en Suisse ce qu'il faut pour que notre monnaie conserve ou retrouve son excellente tenue d'autrefois.

Notons ici tout d'abord quelques uns des éléments qui sont déterminants pour la fixation de la valeur de la monnaie.

Le billet de banque, émis par la Banque Nationale, établissement semi-officiel, mais non Banque d'Etat, est garanti par une encaisse métallique de lingots d'or et d'argent dont le montant est indiqué par des communiqués hebdomadaires à la presse. Il ressort des derniers renseignements officiels que nous avons sous les yeux que l'encaisse métallique de la Banque Nationale était, il y a peu de temps, de 524 millions or, 102 millions argent, soit 626 millions pour une circulation de billets s'élevant à 860 millions, soit le 72 pour cent environ. Pour chaque billet de 100 francs circulant dans le public, chiffon de papier n'ayant aucune valeur intrinsèque, mais représentant en réalité un effet sur la Banque Nationale, celle-ci possède dans ses coffres 72 francs espèces. Aucun pays au monde ne peut justifier d'une garantie aussi élevée. En Belgique, la couverture métallique or et argent n'est que du 5 pour cent et le change n'est guère au-dessous de 24. En France, du 16 pour cent, change 31, au moins. La Hollande elle-même,

dont le florin est coté 230, pour une parité de 208 n'accuse une couverture métallique de 61 pour cent de la circulation en billets. En réalité l'encaisse actuelle est inférieure du 10 pour cent de celle qu'accusaient les bulletins d'août 1922, mais elle est encore du 10 pour cent au moins plus forte qu'à certaines époques de la guerre, pendant lesquelles cependant notre franc maintenait son cours. Si la proportion actuelle semble moins favorable, la raison en est au fait que dans le cours de l'année dernière la Banque Nationale a remis en circulation une certaine quantité de monnaies d'or que le public s'est empressé de conserver.

Le crédit de la Banque Nationale ne doit cependant pas être confondu avec celui de la Confédération. Mais il va de soi que l'équilibre des finances de l'Etat joue cependant ici un grand rôle. Quelle confiance peut-on accorder à notre système gouvernemental, à nos institutions démocratiques ?

La crise d'automne 1918, pour douloureuse qu'elle ait été a cependant démontré combien étaient vains les espoirs de ceux qui espéraient y voir l'arrivée du grand chambardement universel. Le peuple suisse a prouvé qu'il était prêt à se masser derrière son gouvernement pour faire face à tous les événements et que les éléments de désordre devaient se le tenir pour dit : ou nous nous trompons fort ou la perspective d'une grève générale n'est plus à redouter. Ceux qui chercheraient à la déclencher ont encore trop le sentiment des risques auxquels personnellement ils s'exposeraient, pour en courir l'aventure. Sans doute nous assistons encore, et nous assisterons dans l'avenir à des grèves locales et partielles, mais le monde des ouvriers tend de plus en plus à se désolidariser d'avec les politiciens dont les déclamations incendiaires rencontrent de moins en moins d'écho.

Remarquons aussi que les gouvernements font actuellement les plus grands efforts pour rétablir l'équilibre de leurs budgets ; toute dépense non urgente est renvoyée à des temps meilleurs, les fonctionnaires de tout rang ont vu leurs traitements réduits dans des proportions notables : par une distribution plus rationnelle du travail le nombre en est tous les jours réduit et l'on a pu voir des villes comme Zurich, boucler leurs comptes en bénéfice. Courageusement l'on s'est mis à l'amortissement des dettes de guerre et

de la période d'après-guerre. L'impôt spécial, prévu tous les quatre ans, destiné à solder les centaines de millions des dépenses de mobilisation, permettra leur remboursement au plus tard en 1940. Depuis une année, les entreprises étatiques accusent des résultats qui pour n'être pas encore brillants, sont cependant en réel progrès sur les années précédentes et l'on peut espérer voir clore, dans un avenir pas trop lointain, l'ère des exercices déficitaires. L'utilisation des ressources hydrauliques nécessitera encore des appels réitérés à l'épargne nationale, et c'est par centaines de millions encore que se chiffreront les emprunts des C.F.F. pour l'électrification de leur réseau. Mais ce sont là des dépenses productives puisqu'elles affranchiront notre pays de sa dépendance de l'étranger pour son ravitaillement en charbon.

D'autre part, l'industrie privée, après des années de crise intense reprend vie et le nombre des chômeurs de 100,000 qu'il était l'an dernier encore n'est plus que de 20,000. Les subsides que nécessitait l'entretien de cette armée de sans travail vont en diminuant et l'on peut espérer voir disparaître ce poste de nos budgets.

A quoi donc faut-il attribuer le recul du franc suisse lequel au 14 juillet dernier accusait une moins-value de 5,9 sur la Livre sterling, de 9,4 sur le florin hollandais et de 12 pour cent sur le dollar. — Comme le faisait remarquer le « Bulletin Mensuel » de la Société suisse de banques du mois de juillet dans un article reproduit dans nos grands journaux politiques on ne saurait en rendre responsable la balance déficitaire de nos exportations sur nos importations qui n'a guère varié depuis l'an dernier. La cause principale doit être recherchée dans l'émigration bien plus considérable qu'on a bien voulu le dire des capitaux tant nationaux qu'étrangers, dans les pays où ils avaient des occasions de placements plus avantageuses qu'en Suisse. Cet exode a commencé dès l'automne dernier, mais on aurait tort de croire qu'il eût pour cause unique la terreur inspirée aux capitalistes par l'initiative bolchéviste du prélèvement sur la fortune que le peuple suisse repoussa d'une voix presque unanime le 3 décembre dernier. L'argent comme toute autre matière versée dans le commerce est soumis à la loi générale de l'offre et de la demande. Le taux du 4 pour cent auquel on avait cru pouvoir s'arrêter pour les emprunts

officiels était inférieur à celui dont on pouvait profiter, dans des conditions de sécurité au moins égales, dans les pays à monnaie saine. Rien d'étonnant si le rentier suisse, accablé d'impôts et qui dans bien des cas avait vu son capital gravement atteint par la dépréciation de plusieurs des valeurs tenues jusqu'alors comme étant de premier ordre, n'ait cherché une compensation par l'achat de devises étrangères dont le cours avantageux offrait des occasions de gain presque certaines. C'est ainsi que le dollar et la Livre sterling demandés en quantités considérables virent leurs cours remonter peu à peu.

Les conséquences de cet état de choses ne devaient pas tarder à se manifester : renchérissement général de la vie, car il ne saurait nous être indifférent de payer les blés et autres céréales d'origine américaines 6 à 12 pour cent plus cher ; l'on dut aviser aux mesures propres à enrayer la crise. On comprend alors combien il aurait été insensé d'écouter les abjurgations de ceux qui pensaient trouver dans l'inflation, c'est-à-dire dans la dévalorisation de notre monnaie, le moyen de redonner de la vie à notre industrie ; combien cher aurait alors coûté notre blé sans aucun profit pour le paysan.

C'est sous l'empire de ces nécessités que les Conseils de la Banque Nationale décidèrent d'élever le taux d'escompte du 3 au 4 pour cent et les conditions de ses avances sur nantissement de titres officiels (Lombard) du 4 au 5 pour cent. Assez rapidement on devait voir combien sages étaient ces mesures ; le capital trouvant en Suisse une rémunération équivalente à celle que lui offrait l'étranger affluait à nouveau sur le marché indigène ; les devises étrangères, beaucoup moins demandées, commençaient à descendre tandis que le franc remontait. Le tableau des cours ci-après en donne la preuve :

	9 Juillet	16 Juillet	25 Juillet	10 Août	P. or
Liv. sterling	26,75	26,45	25,70	25,10	25,22
Dollar	5,88	5,74	5,60	5,49	5,12

La Livre anglaise passe donc après le franc suisse, et le dollar s'approche du franc.

Une revue financière anglaise des plus considérée terminait par ces mots un article sur ce sujet : Il n'est pas de valeur en Europe qui mérite plus de considération que le franc suisse. Grâce à l'observation de la plus stricte neutra-

lité pendant la guerre mondiale, le peuple suisse s'est acquis la considération de l'étranger, et pour son attitude en présence de l'initiative socialiste il a prouvé combien était saine sa vie intérieure. Les monnaies d'or et d'argent circulent librement en Suisse et le billet de banque peut de tout temps être échangé contre des espèces. Une dépréciation de son change ne peut être que l'effet d'une spéculation condamnable.

Ce témoignage flatteur demande cependant un correctif. Le libre jeu des lois économiques suffit à rendre vaines les entreprises de la spéculation. Puisse notre peuple s'en bien persuader, puisse-t-il être toujours pour les peuples en détresse l'exemple qu'il faut imiter pour en sortir honorablement.

Une Caisse de la Suisse orientale

A la suite d'une séance tenue par le Comité de Direction de l'Union suisse sur les bords du Lac de Constance, nous avons eu le privilège et le plaisir de visiter deux des Caisses les plus importantes de la Suisse et nous pensons intéresser quelque peu les lecteurs du Messager en leur parlant aujourd'hui de la première de ces Caisses celle de Neukirch-Egnach.

Fondée en 1912, elle compte actuellement 322 membres et possède déjà un fonds de réserve de Fr. 54,000.— A un moment donné, l'Union suisse lui avait ouvert un crédit de Fr. 500,000, le plus fort crédit accordé jusqu'ici à une seule Caisse. Aujourd'hui, non seulement la Caisse d'Egnach n'est plus débitrice de l'Union, mais elle en est créancière pour une somme au moins aussi élevée que le montant de ce crédit. C'est qu'elle peut maintenant travailler facilement par ses propres moyens avec les capitaux qui affluent dans son coffre. A la fin de 1922, en effet, elle avait pour Fr. 3,600,000.— de dépôts, soit à terme, soit en caisse d'épargne et en comptes-courants. Elle occupe ainsi le 2me rang des Caisses suisses pour le chiffre du bilan ainsi que pour le mouvement d'affaires qui a dépassé 8 millions l'année dernière.

Ces chiffres témoignent éloquentement de la confiance dont cette Caisse jouit auprès des 3000 habitants de la commune d'Egnach qui s'étend sur 18 km², comprend un grand nombre

de localités dont Neukirch est le centre et ne compte pas moins de sept fromageries. C'est dire que la population de cette contrée florissante est presque exclusivement agricole et s'adonne spécialement à la culture fourragère. Mais ses ressources sont encore augmentées par la production des fruits et des légumes qui trouvent un écoulement facile à la ville de St-Gall.

C'est à Neukirch, centre de la commune, comme nous venons de le dire, que la Caisse est installée dans un bâtiment récemment construit par une Société à laquelle la Caisse s'est intéressée grâce à l'initiative de son très actif et dévoué président, M. Hæberli. Cet édifice assez cossu puisqu'il a coûté Fr. 173,000.—, abrite, outre la Caisse, le bureau du Registre Foncier, qui se trouve en Thurgovie dans chaque commune, et celui de la Chancellerie communale que nous appelons, dans le canton de Vaud, le greffe municipal. Ainsi, lorsqu'on voit une personne entrer dans ce bâtiment public, on ne sait pas dans lequel des bureaux elle se rend; on ne peut pas dire qu'elle va à la Caisse, car elle peut aussi bien avoir affaire au Registre foncier ou à la Secrétairie municipale.

La Caisse occupe le rez-de-chaussée; les clients entrent d'abord dans une salle d'attente confortable pour passer ensuite l'un après l'autre dans une pièce attenante qui communique par un large guichet avec le bureau proprement dit; ce dernier est un vaste local aux boiseries de chêne, avec des armoires spacieuses pour les archives et des tiroirs à classeurs pour les formulaires et le matériel. Cela peut paraître quelque peu luxueux au premier abord, mais la Caisse étant d'ailleurs très sérieusement administrée et constituant un établissement financier des plus solides, cela contribue, au contraire, à lui donner de la considération et à augmenter la confiance qu'elle mérite justement.

Le jour où nous avons fait notre visite, deux employés étaient occupés au bureau et y travaillaient, sauf erreur, toute l'année. Le Président du Comité de Direction qui habite à un quart d'heure de là y vient journellement faire non seulement une apparition, mais pour suivre de près la marche des affaires, tout en remplissant ses fonctions, comme tous les membres des Comités, à titre purement honorifique. Ces honorables citoyens éprouvent une légitime satisfaction à voir le développement qu'a pris leur Caisse et

les services qu'elle rend à ses membres comme aussi à la population tout entière et cela leur suffit. On ne peut que s'en réjouir avec eux et avec le vénérable curé de Bichelsee, M. Traber, qui a fondé la première Caisse Raiffeisen en Suisse, il y a 21 ans, et qui doit ressentir une joie bien grande en voyant l'épanouissement de son œuvre dans son beau canton de Thurgovie.

La Caisse de Neukirch-Egnach n'est, en effet, pas la seule prospère dans cette partie de notre pays: il en est bien d'autres. Si cela intéresse les lecteurs du *Message*, nous pourrions leur parler une autre fois d'une Caisse voisine qui s'est développée encore plus rapidement que celle-ci et nous nous demandons, en terminant, si le développement réjouissant des Caisses thurgoviennes ne provient pas, en partie, tout au moins, de ce que le peuple de ce canton, après avoir fait, il y a quelques années, de douloureuses expériences avec un certain nombre de banques, a reconnu la supériorité des Caisses Raiffeisen qui donnent aux prêteurs la plus grande sécurité, tout en offrant aux emprunteurs des avantages qu'ils ne peuvent trouver ailleurs, grâce à l'excellence des principes qui sont à leur base et qui font leur solidité.

A. GOLAY.

La situation des Caisses Raiffeisen en Allemagne

Faisant suite à notre article sur les Caisses Raiffeisen en Alsace et Lorraine paru dans notre dernier numéro, nous pensons qu'il ne peut pas être sans intérêt de voir comment les Caisses d'Allemagne font face à l'orage et comment elles se comportent dans les circonstances tout particulièrement critiques qu'elles traversent à cette heure. Nous pouvons le faire aujourd'hui, grâce à des renseignements reçus à notre Bureau sur la récente assemblée générale de l'Association allemande, tenue les 4 et 5 juillet dernier. Des représentants de toutes les parties de l'Allemagne étaient accourus à Brunswick, où la séance avait été convoquée. Quelque défavorable que soit le temps présent pour la fondation des Caisses nouvelles, en apparence tout au moins, les délégués ont pu constater avec joie que le nombre des organisations du type Raiffeisen était en augmentation continue et qu'il atteint aujourd'hui le chiffre respectable de 8017.

A suivre.